

PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE

Avis d'enquête publique

concernant la gestion du bassin versant des Auvignons

Une enquête publique est ouverte sur les communes (listées en annexe) concernées par le programme pluriannuel de gestion du bassin versant des Auvignons en Lot-et-Garonne **du lundi 29 février 2016 inclus au jeudi 31 mars 2016 inclus.**

Elle porte sur :

- L'autorisation relative à la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques.
- La déclaration d'intérêt général au titre de l'article L111-7 du code de l'environnement.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Lamontjoie.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposées aux mairies de Lamontjoie et Bruch, pendant **32 jours, du lundi 29 février 2016 inclus au jeudi 31 mars 2016 inclus**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au président de la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête.

Mairie de Lamontjoie
A l'attention de M. René GAMBART
47310 Lamontjoie

Monsieur René GAMBART, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- A la mairie de Lamontjoie le 29 février 2016 de 15h à 18h.
- A la mairie de Bruch le 08 mars 2016 de 15h à 18h.
- A la mairie de Lamontjoie le 19 mars 2016 de 9h à 12h.
- A la mairie de Bruch le 25 mars 2016 de 15h à 18h.
- A la mairie de Lamontjoie le 31 mars 2016 de 15h à 18h.

À l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande de déclaration d'intérêt général, ainsi que sur l'autorisation loi sur l'eau par arrêté d'autorisation ou de refus, au vu des résultats de la consultation du public et des avis recueillis dans le cadre de la procédure d'instruction. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser à Syndicat mixte du pays d'Albret, 10, place Aristide Briand, centre Haussmann, 47600 Nérac.

Agen, le 05/02/16

Pour le Préfet,
le Secrétaire Général


Jacques RANCHERE